



Presse-Sports

Teddy Riner après sa médaille d'or aux J.O. de Londres : tous les champions ne résistent pas aussi bien à la pression médiatique.

La lourde charge de l'exemplarité

**Jadis symboles de loyauté et de désintéressement,
les champions sportifs ont vu pâlir leur auréole.
Peuvent-ils encore porter les valeurs éducatives
d'un sport de plus en plus régi par les lois de l'argent ?
Sans doute, à condition de ne pas les laisser
seuls face à cette responsabilité.**

Se comporter en champion, cela s'apprend

Sous les feux des projecteurs dans leur vie privée comme sur le terrain, les sportifs peinent à se montrer toujours exemplaires. Mais comment les y aider, au-delà de discours moralisateurs faisant souvent abstraction des réalités du sport moderne ?

En ce début d'automne 2012, la nouvelle fait l'effet d'une bombe : Nikola Karabatic, joueur emblématique de l'équipe de France de handball, est mis en examen. Moins de deux mois après l'or olympique des « Experts », le joueur, son frère et plusieurs coéquipiers de Montpellier sont suspectés d'avoir parié sur la défaite de leur propre club à la mi-temps d'un match de championnat sans enjeu. Le retentissement médiatique est à la mesure de la sidération que suscite l'événement, car il signe la chute d'une icône. Nikola Karabatic faisait jusqu'alors figure de champion exemplaire : instruit, modeste dans ses propos, ayant le sens du collectif et pétri des valeurs éducatives du sport. N'avait-il pas été fait « ambassadeur du sport scolaire » par le précédent ministre de l'Éducation nationale ?

Au-delà de sa personne – et en attendant que les faits qui lui sont reprochés soient clairement établis (1) – c'est l'image du sport en général qui se trouve ternie. Ceci d'autant plus que le handball était présenté comme l'antithèse du football, accusé depuis longtemps d'avoir oublié toute valeur de loyauté et de désintéressement... L'affaire des paris sportifs vient allonger la liste déjà fournie de scandales, petits ou grands, qui ont émaillé ces dernières années l'actualité sportive ou ses coulisses. Une liste où le football se taille la part du lion, du comportement incivil de certains joueurs (excès de vitesse ou conduite en état d'ivresse, violences) à des affaires de mœurs en passant par des comportements douteux sur le terrain dont le plus fameux reste le « coup de boule » de Zidane. Et, même si le soupçon du dopage accompagnait depuis

longtemps chacun de ses coups de pédale, la déchéance de Lance Armstrong de ses sept victoires sur le Tour de France, concomitante de la révélation des paris sportifs des handballeurs, a achevé d'ébranler le mythe...

LA FIN D'UN MYTHE ?

L'idée selon laquelle le sportif de haut niveau n'est plus le modèle qu'il fut autrefois n'est toutefois pas nouvelle. Régulièrement, les éditorialistes, les politiques et le monde sportif lui-même ne manquent pas de rappeler les champions à leur « devoir d'exemplarité ». Tout aussi régulièrement, les élus de la nation tentent de « moraliser » ce qui peut l'être. Ainsi, moins d'un an après l'adoption de la loi du 1^{er} février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport, le Sénat a mis en place en octobre dernier un groupe de travail sur le même sujet, afin de pointer les multiples « dérives » qui portent atteinte « aux valeurs éducatives et d'exemplarité du sport » et réfléchir aux solutions à adopter. Un goût de déjà vu...

Pour comprendre ce qui ressemble à un désamour, sans doute faut-il revenir aux racines de ce mythe glorifiant les vertus du champion sportif et sur la façon dont il s'est forgé. « *Dès sa naissance au XIX^e siècle, dans les public schools anglaises, le sport moderne a clairement été conçu comme un moyen d'éducation, reposant sur trois piliers : le respect de l'autorité, celui des règles et le contrôle de l'engagement physique* », rappelle Maxime Traveret, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille (2). La valeur d'exemplarité semble donc consubstantielle au sport. « Elle

UNE EXEMPLARITÉ INSCRITE DANS LA LOI

L'exemplarité des sportifs n'est pas seulement une notion morale à laquelle se réfèrent les parangons de vertu : elle est un devoir explicitement mentionné dans les textes officiels qui précisent le statut du sportif. Le préambule de la Charte du sport de haut niveau, instituée par la loi du 16 juillet 1986 modifiée, stipule : « Toute personne bénéficiant d'une reconnaissance par l'État de sa qualité de sportif de haut niveau (...) doit s'efforcer d'observer en toute circonstance un comportement exemplaire, fidèle à son engagement dans la communauté sportive et de nature à valoriser l'image de son sport et de son pays. » Il n'est cependant pas précisé à quoi doit s'appliquer cette exemplarité ni ce qu'il en coûte de s'en démarquer... ● S.G.



Presse-Sports



Nikola Karabatic et le handball français : portés aux nues en juillet 2012, objets de suspicion en octobre...

est posée dès le départ dans une société donnée, à des fins essentiellement militaires ou hygiénistes, confirme la philosophe Isabelle Queval. Il s'agit de développer chez les jeunes des qualités morales, qui seront vite érigées en véritables vertus : émulation, compétition dans la solidarité, liberté d'action, apprentissage du gagner et du perdre, fair-play... » Ces mêmes valeurs sont par la suite reprises par le baron de Coubertin : « D'emblée, il essaie d'édicter une morale qui ferait du sport une activité exemplaire en soi, parce qu'elle obéirait à des valeurs chevaleresques comme la loyauté, le dépassement de soi, le désintéressement », souligne le sociologue du sport Patrick Mignon.

L'ARGENT SAPE L'ÉTHIQUE

Au fil du temps, le modèle sportif s'est ajusté aux attentes et aux valeurs de son époque. Toutefois, longtemps ces changements n'altèrent pas fondamentalement la cohérence entre les valeurs éducatives affichées et le fonctionnement du sport de haut niveau. La rupture s'amorce au milieu des années 1980. Plus que jamais, on projette alors sur le sport des vertus morales capables de transcender les difficultés et de réussir là où les autres institu-

tions échouent. « Avec la crise, le chômage, les violences dans les banlieues, apparaît l'idée que la société française est en train de se défaire et que le sport est, avec la culture, le moyen de lutter contre ces phénomènes de déréliction », analyse Patrick Mignon, responsable du laboratoire de sociologie de l'Insep. Mais, dans le même temps, le sport de haut niveau entame une mue profonde : de plus en plus gagné par la professionnalisation, il voit l'argent et la marchandisation imposer leur logique et prendre le pas sur les considérations éthiques. « Tant qu'il existe un sport amateur, la morale coubertinienne est à peu près sauve, poursuit Patrick Mignon. Là où ça se complique, c'est quand le sport devient un enjeu médiatique, ce qui modifie son économie. » L'exemplarité originelle du sport entre alors peu à peu en tension avec un monde réel qui ne ressemble plus à celui dans laquelle elle a vu le jour. Corollaire de cette évolution : la pression à laquelle sont soumis les sportifs professionnels les conduit plus facilement à des débordements. « Ils évoluent désormais dans un cadre où on leur demande une efficacité totale, souligne Maxime Travert. Il en résulte un engagement émotionnel très fort qui peut conduire à des errements affectifs, ou

à la remise en cause du jugement des arbitres quand les choses ne se passent pas bien. Le problème, c'est que certains jeunes peuvent être tentés de prendre ces sportifs pour modèles afin de justifier leur propre comportement dans les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans le quotidien. Le champion devient alors non plus un exemple, mais un alibi. »

Faudrait-il dès lors en finir avec ce mythe de l'exemplarité sportive ? Difficile à imaginer, vu le statut qu'ont acquis les champions ces dernières années. « Du fait de leur médiatisation, ils se sont transformés en icônes et exercent une véritable fascination sur le grand public, en particulier sur les plus jeunes, souligne Isabelle Queval. Et même si leur image est aujourd'hui chargée d'ambivalence, l'exemplarité des champions continue à être mise en avant par les instances dirigeantes et politiques. » Lors de la Journée du sport scolaire, le 19 septembre dernier à Versailles, Valérie Fourneyron et George Pau-Langevin, ministres des Sports et de la Réussite éducative, n'étaient-elles pas entourées d'Émilie Fer (canoë-kayak), Marc-André Cratère (handisport), Clément Lefert (natation), Jean-Marc Mormeck (boxe) et Lilian Thuram (football) ?

L'ACCOMPAGNEMENT PLUTÔT QUE LA MORALE

Face aux scandales, la seule réponse est souvent un discours moralisateur, histoire de ne pas cautionner de débordements bien peu éducatifs... Le sportif défaillant devient alors la cible unique des critiques et est sommé de se réformer, sous peine de bannissement. C'est ainsi qu'après les fiascos médiatiques successifs du Mondial et de l'Euro, les dirigeants du football français ont fait savoir haut et fort que, désormais, les joueurs seraient soumis à un code de bonne conduite (3). Plusieurs grands clubs ont également édicté le leur : couvre-feu à 22 heures pendant les trois jours qui précèdent une rencontre, interdiction d'arborer des fantaisies capillaires ou des marques trop «bling bling», amendes en cas de non-respect de ces interdictions... Le PSG va même jusqu'à allouer à ses joueurs une sorte de prime éthique quand ils ne sortent pas des clous : intéresser financièrement le sportif à sa bonne conduite, ça c'est éducatif! «*Ce paternalisme qui infantilise les joueurs, cette morale cauteleuse et hypocrite, sont totalement inefficaces et ont l'art de hérissier les jeunes*», s'insurge Bertrand During, directeur de l'UFR Staps de l'université Paris-Descartes et autour de plusieurs ouvrages croisant les thèmes de l'éducation, du sport et de l'olympisme.

Plutôt que de désigner des boucs émissaires, l'idéal serait évidemment que le monde du sport dans son ensemble assume ses responsabilités et s'attaque aux racines même du problème, en réformant par exemple en profondeur la formation des jeunes sportifs. «*Il faudrait que les cadres ne se contentent pas de leur enseigner des gestes et des techniques, mais insistent aussi sur les valeurs du sport en les remettant au cœur de la formation*», pré-



François Gabart, vainqueur du Vendée Globe : un champion en tout point exemplaire.

conise Arnaud Flanquart, coordonnateur du pôle sport du cercle de réflexion Terra Nova et lui-même ancien athlète de haut niveau (vice-champion de France de saut en hauteur). Car si les stars d'aujourd'hui se comportent plus mal que celles d'hier, en particulier dans le football, c'est d'abord parce que dès leur plus jeune âge, elles sont plongées dans un univers

extravagant où l'argent fait la loi. Entourés de multiples intermédiaires, courtisés par les clubs, achetés parfois à prix d'or, ces jeunes manquent cruellement de repères (4). «*Il est essentiel de mettre en place avec eux un travail d'accompagnement qui leur permette d'avoir un double projet, sportif et scolaire, pour ne pas dépendre du gain de quelques années, estime*

DES CHAMPIONS MOINS EXEMPLAIRES QU'HIER ?

Si notre époque n'est pas avare en scandales sportifs, cela ne signifie pas forcément qu'elle en secrète plus qu'avant. «*N'est-ce pas plutôt notre sensibilité à ce sujet qui a changé? s'interroge Bertrand During, directeur de l'UFR Staps de l'université Paris-Descartes. Souvenons-nous juste qu'à Olympie, pendant l'Antiquité, il existait une allée entièrement ornée de statues financées par les amendes que payaient les athlètes qui avaient triché... Plus près de nous, la boxe aux États-Unis dans les années 1950 offre de jolis exemples de matches truqués... Cela devrait nous inviter à relativiser l'impression qu'avant, c'était mieux qu'aujourd'hui.*»

Dans cette affaire, notre perception est sans doute faussée par

l'afflux d'informations qui nous parviennent. Car les sportifs font l'objet d'une médiatisation bien plus intense que par le passé. «*Leur exemplarité est difficile à tenir parce qu'elle est en permanence sous le regard des médias, remarque le sociologue Patrick Mignon. Et cette médiatisation ne s'intéresse pas seulement à ce qui se passe sur le terrain sportif, mais touche aussi leur vie privée.*» Devenu un «*people*», le sportif est prié non seulement de bien jouer, mais aussi d'être un bon mari, un citoyen irréprochable, un conducteur tempérant, un gars sympathique... Bref, une sorte de saint laïc ou de surhomme. On n'en attend pas toujours autant d'un artiste, ni d'un homme politique ou d'un capitaine d'industrie... ● S.G.



Arnaud Flanquart. *Il faudrait aussi institutionnaliser davantage la prévention contre le dopage. Durant mes longues années de sport en club, je ne me souviens pas avoir bénéficié une seule fois d'une session organisée sur le sujet.* »

DES EXEMPLES BIEN CHOISIS

La ministre des Sports, Valérie Fourneyron, entend justement s'attaquer à tous ces chantiers (lire page 14). Parallèlement, le groupe de travail du Sénat sur l'éthique sportive multiplie les auditions auprès des acteurs du monde sportif pour élaborer des propositions en vue de la loi-cadre prévue fin 2013. « Certes, il est compliqué d'exercer un contrôle, mais le politique ne doit pas baisser les bras, affirme le sénateur (PS) Dominique Bailly, qui dirige ce groupe. *Le politique se doit justement de réfléchir au moyen d'inventer des outils pour un sport régulé et citoyen.* »

« Il n'est pas question de se passer du potentiel éducatif du sport parce que tout n'est pas parfait dans le haut niveau ! s'exclame Bertrand During. *D'ailleurs, le public n'est pas stupide : il choisit ses héros. Des sportifs comme Teddy*

Riner ou Tony Estanguet restent des figures très admirées. » De quoi alimenter l'exemplarité sportive telle que la conçoit Maxime Traver. « Celle-ci devrait devenir un véritable support de pédagogie intégrant trois étapes : d'abord, repérer l'exemple sur lequel s'appuyer dans la multitude de ceux qui nous sont proposés ; puis le décortiquer, le décrypter ; enfin, en discuter avec les jeunes. » Tenez, que pensez-vous de ce jeune marin plongé depuis peu dans le grand bain médiatique ? François Gabart. Un voileux à la tête bien faite, déterminé, accessible, modeste, souriant, diplômé d'une école d'ingénieurs et accessoirement vainqueur du Vendée Globe pour sa toute première participation... N'est-ce pas un bel exemple pour la jeunesse ? ● SOPHIE GUILLOU

(1) Sans attendre les suites judiciaires de l'affaire, le 2 février la commission de discipline de la Ligne nationale de handball a néanmoins suspendu pour 6 matches les 7 joueurs impliqués, qu'ils aient reconnu les faits ou non. Par ailleurs, l'affaire des paris a réveillé un épisode passé inaperçu dans l'euphorie de la victoire olympique : le saccage par des joueurs éméchés, au rang desquels Nikola Karabatic,

et l'entraîneur Claude Onesta, du plateau de l'Équipe TV à la fin des Jeux de Londres, parce qu'ils n'avaient pas apprécié certains commentaires de journalistes à leur sujet.

(2) Maxime Traver a signé avec son collègue Jean Griffet une tribune sur « Le sport et l'exemplarité » dans *Libération* du 3 juillet 2012, en écho à l'émoi suscité par les comportements de certains footballeurs de l'équipe de France pendant l'Euro : Samir Nasri avait pointé un index vengeur après un but, et Yann M'Vila refusé de serrer la main de l'entraîneur Laurent Blanc après son remplacement sur le terrain.

(3) Didier Deschamps a ainsi édicté cet été une liste de règles à l'intention des sélectionnés de l'équipe de France. On soulignera également la sévérité des sanctions prononcées en novembre par la commission fédérale de discipline à l'encontre des cinq internationaux espoirs coupables d'une virée nocturne la veille de deux matchs qualificatifs. M'Baye Niang, Chris Mavinga, Antoine Griezmann et Wissam Ben Yedder ont été suspendus de toute sélection en équipe nationale jusqu'au 31 décembre 2013, et Yann M'Vila jusqu'au 30 juin 2014 (une peine réduite de trois mois en appel).

(4) Lire *L'Équipe-Magazine* du 29 septembre, où à travers les propos d'André Mérelle, ancien entraîneur de l'Institut national du football, la génération Papin est évoquée comme étant celle des « derniers modestes » et la génération Henry-Anelka comme celle de « la bascule » avant que les joueurs de la génération Ben Arfa ne soient « gonflés à l'argent ». « Même des ados plus stables, plus humbles, sont destabilisés par les promesses financières des clubs » note André Mérelle.

LES CINQ ÂGES DE L'EXEMPLARITÉ SPORTIVE

Si l'exemplarité du sportif date de la naissance du sport moderne, elle n'a pas toujours eu les mêmes contours ni répondu aux mêmes attentes. Pour l'historien du sport Patrick Clastres, elle a traversé cinq âges successifs.

Le premier modèle s'incarne dans l'idéal imaginé par Coubertin. « C'est un sportsman, précise Patrick Clastres, c'est-à-dire un représentant de l'élite, un homme d'action chevaleresque qui s'éprouve dans le combat sportif, qui respecte son adversaire et participe à la dynamique de la performance. »

À partir de 1910, tandis que le sport se popularise et que la guerre se rapproche, le sportif devient également un patriote d'exception :

« On donne alors en exemple des sortes de guerriers qui s'éprouvent dans des disciplines exigeantes sur le plan physique, mettant en jeu la force, comme la boxe, l'athlétisme ou le cyclisme. » Le coureur à pied Jean Bouin, mort au champ d'honneur en 1914 et dont le nom fut donné à de nombreux stades, incarne parfaitement ce modèle.

Dans les années 1960, nouvelle inflexion : l'exemple devient « athlète d'État », promu par la République, décoré de la Légion d'honneur. « À un moment où l'influence de la France faiblit dans le monde, ces spor-



Christine et Marielle Goitschel triomphent aux Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck, 1964.

tifs incarnent l'idée qu'elle reste une grande puissance et qu'ils contribuent à cette grandeur. » Maurice Herzog, les sœurs Goitschel ou Éric Tabarly sont les hérauts de cette geste nationale (lire également page 15).

Le quatrième âge se situe au tournant de la Coupe du monde 1998. « La Légion d'honneur est remise à toute l'équipe, les exemples sportifs sont donc encore des athlètes d'État. Mais la nouveauté, c'est qu'ils sont accompagnés de top models et qu'ils deviennent eux-mêmes des produits marketing, des icônes pourvues d'un corps exemplaire. »

L'historien fait toutefois l'hypothèse que cet âge-là est en train de s'éteindre au profit d'un nouveau modèle, en cours d'élaboration : celui du « champion de la vie » :

« Dans une société qui vit une crise de longue durée, le culte de la performance ne fait plus recette. Le champion n'est plus celui qui triomphe dans la compétition ou qui s'enrichit, c'est celui qui a remporté une victoire sur le handicap ou l'origine sociale. » Est-ce un hasard ? Après les J.O. de Londres, François Hollande a tenu comme ses prédécesseurs à recevoir à l'Élysée les médaillés olympiques. Mais, pour la première fois, il y a associé les champions paralympiques. ● S.G.

EN RÉPONSE À DEUX QUESTIONS ÉCRITES

Valérie Fourneyron : « Mieux accompagner les sportifs de haut niveau »

Pour la ministre des Sports, il convient de former les jeunes sportifs à la gestion des responsabilités qui leur incombent. Une volonté qu'elle replace dans un cadre général englobant une refonte du Code du Sport en matière d'éthique et une meilleure information des acteurs sportifs sur les risques liés aux paris.

Ces derniers mois, plusieurs affaires médiatiques ont écorné l'image de certains champions. Peut-on encore aujourd'hui mettre en avant l'exemplarité des sportifs ?

Les sportifs de haut niveau, aussi talentueux soient-ils, ne sont pas « meilleurs » que le commun des mortels lorsque l'on touche aux questions morales ou éthiques. Ce sont des hommes et des femmes, avec leur parcours, leurs faiblesses, leurs tentations... La forte médiatisation dont ils font l'objet, la caisse de résonance qui se crée autour de leurs moindres faits et gestes et, bien sûr, l'admiration qu'ils et elles suscitent, notamment chez les plus jeunes, font peser une lourde pression sur leurs épaules. Beaucoup estiment que cette célébrité et l'engouement dont les sportifs sont l'objet leur confèrent un pouvoir, une capacité d'influence et par conséquent de plus fortes responsabilités. Parfois, à leur corps défendant, ils sont des modèles pour notre jeunesse, des exemples. Ils ne peuvent s'affranchir de cette pression. Mon souhait est que nous accompagnions mieux les sportifs de haut niveau durant leur formation pour leur apprendre à gérer cette responsabilité et pour leur expliquer clairement quels sont leurs droits, mais aussi quelles sont leurs obligations en matière de comportement, de paris, de dopage et d'éthique en général. Le formidable travail qui se fait sur le terrain auprès des amateurs pour enseigner le respect des autres et de soi en serait grandement facilité.

L'an dernier était votée une loi visant à renforcer l'éthique du sport, et aujourd'hui un groupe travaille à nouveau sur la question au Sénat. Le politique a-t-il un réel pouvoir pour lutter contre les dérives dans le sport

de haut niveau, face à la logique financière qui le régit ?

Plutôt que de « politique », je parlerai de pouvoirs publics. Je pense qu'il faut arrêter de produire des lois au gré des faits-divers et des opportunités médiatiques. Des lois qui ne font que s'empiler et qui deviennent illisibles, notamment dans ce domaine de l'éthique. C'est pour cette raison que je travaille sur une refonte complète du Code du Sport, qui abordera clairement les questions d'éthique, de supportérisme, d'incivilités et, de manière générale, le rapport du sport à l'argent. Je souhaite que des efforts particuliers soient faits sur l'accompagnement individuel des sportifs de haut niveau. Il est essentiel, par exemple, qu'ils soient davantage informés des risques du dopage. Il est important de punir celui qui triche. Mais il est tout aussi important de protéger celui ou celle qui prend des risques inconsidérés en ingurgitant des substances dont les effets ne peuvent être que négatifs sur les moyen et long termes ! Les sportifs ne doivent pas servir de cobayes humains aux « faiseurs de miracles. » Je crois beaucoup en la prévention dans ce domaine. Sur le plan des paris sportifs, j'ai annoncé fin 2012 une série de mesures visant notamment à améliorer la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du sport face aux risques judiciaires, régle-

Henri Hamon / ASSÉFPA



La ministre avec un basketteur de l'équipe de France lors d'une visite à l'Insep.

mentaires et sanitaires (n'oublions pas les risques majeurs d'addiction aux jeux) auxquels ils s'exposent en s'adonnant aux activités de paris. Des instructions ont été données aux directeurs techniques nationaux (DTN) et aux 1 600 conseillers techniques et sportifs (CTS), pour mettre en place des actions concrètes d'information et de prévention auprès de tous les acteurs du jeu : joueurs, arbitres, entraîneurs, élus des fédérations, personnels médicaux et entourage des sportifs au sens large. Enfin, prochain grand chantier : aborder les questions de comportement et de responsabilité morale dans les centres de formation de nos jeunes sportifs. Isolés, coupés des réalités, c'est souvent là qu'ils peuvent prendre de mauvaises habitudes. Je sais que les acteurs du sport professionnel ont conscience de ces enjeux et que nous pourrions travailler ensemble à y remédier. ●

RECUEILLI PAR S.G.



MIS EN VALEUR PAR LES LIVRES POUR ENFANTS

Valeureux champions des années 60

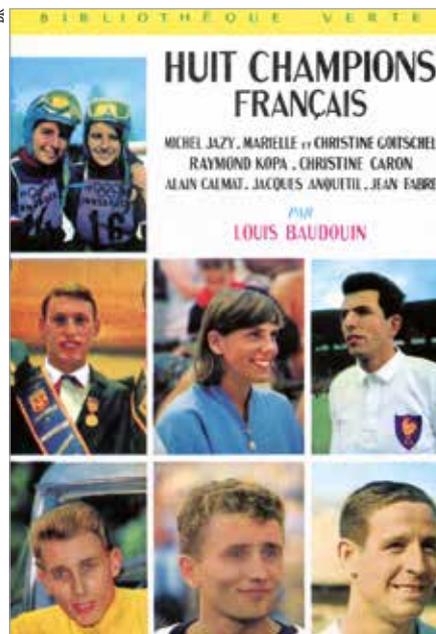
L'édition jeunesse a contribué à façonner l'image du champion sportif «exemplaire». Regard sur trois incunables de la Bibliothèque Verte.

En 1960, au lendemain de Jeux olympiques particulièrement piteux pour nos couleurs, le général de Gaulle lance la France dans une politique sportive destinée à fabriquer des champions. L'édition jeunesse se fait l'écho de cette ambition en brochant à l'intention des têtes blondes des portraits de grandes gloires et de quelques jeunes pousses susceptibles de décrocher des médailles. Mais si le but est de «prouver que, dans notre pays, les talents de manquent pas», comme l'écrivit un certain Louis Baudoin en préface de *Nos champions*, paru dans la très populaire Bibliothèque Verte, ces textes – fort bien tournés et sachant ménager le suspense propre à l'émotion sportive – exaltent moins le don naturel que le labeur, le courage et l'abnégation.

PAS UNE VEDETTE, UN EXEMPLE

La quatrième de couverture de cette saine lecture en résume parfaitement l'esprit : «*Mexico : Colette Besson éclate en sanglots en écoutant "sa" Marseillaise. Joie, émotion, fierté ? Il y a un peu de tout cela. Il y a aussi une immense fatigue. C'est "le revers de la médaille". Devenir un champion, cela exige avant tout : courage, travail, ténacité, générosité. Tabarly le sauvage sur son Pen Duick, Roger Bambuck "l'homme qui a battu les [sprinters] américains", Poulidor le malchanceux, Spanghero "le rugbyman que le monde entier nous envie", Marie-José Kersaudy la [nageuse] benjamine, Jean Rédélé "l'inventeur" des Alpine [Renault], Colette Besson. En regardant vivre ces hommes et ces femmes, on devine ce que cache ce simple mot : l'entraînement. Et l'on comprend mieux les paroles de Mimoun, aux Jeux olympiques de Melbourne, en 1956 : "Un champion ne doit pas être une vedette, mais un exemple." »*

Or le champion se révélera d'autant plus exemplaire qu'il est d'extraction modeste. «*On n'était pas bien riche dans la famille Besson quand Colette naquit, le 7 avril 1946*», apprend-on dès les toutes premières lignes du portrait qui lui est consacré. De même, avant de briller sous le maillot du Stade de



Reims et du Real Madrid, Raymond Kopa a perdu un doigt en poussant un chariot au fond d'une mine de charbon. Et Michel Jazy, glorieux porte-drapeau du demi-fond français – et modeste apprenti imprimeur avant de découvrir sa vocation –, est lui aussi fils de mineur, orphelin d'un père décédé à 47 ans, les poumons silicosés.

L'humilité étant de rigueur, on vantera moins chez Anquetil – dont la photo côtoie celle de Jazy sur la couverture de l'ouvrage jumeau *Huit champions français* – la classe pure du rouleur que «l'efficacité» de son style. Poulidor, son double inversé, se montre inévitablement héroïque face à l'adversité, tandis que Louison Bobet, champion cycliste incarne l'obstination récompensée et la capacité à surmonter sa souffrance. Et le coureur breton de confier que ce qu'il «trouve merveilleux dans le sport en général, dans le cyclisme en particulier, c'est qu'il est impossible de réussir sans travail, sans règle de conduite et sans discipline.» À quel champion ferait-on tenir un tel discours aujourd'hui ? À titre de comparaison, il est révélateur que la récente biographie de Tony Parker, réalisée avec sa collaboration, s'inti-

tule *Né pour gagner*. Et, au-delà des qualités morales et de l'esprit d'équipe dont témoigne le basketteur, le ton de celle-ci est sensiblement différent.

Autre héros sportif des Trente Glorieuses, Walter Spanghero fait don de son corps dans la mêlée comme on faisait autrefois le sacrifice de sa vie pour la patrie. Et chez les sœurs Goitschel, la gouaille exubérante de Marielle est compensée par la retenue de Christine. Pour sa part, Kiki Caron est «*l'enfant sage de la natation française*» car elle écoute avec attention les conseils de son entraîneur du Stade Français, madame Berlioux, une ancienne institutrice.

Le champion français des années 1960 est d'ailleurs avide d'apprendre. «*Il n'y a pas si longtemps, dans les écoles françaises, "sportif" était synonyme de "cancre". Ce préjugé ridicule disparaît, heureusement, peu à peu. Faisons simplement remarquer que Jean Fabre, qui fut capitaine de l'équipe de France de rugby, prépare son agrégation de mathématiques et qu'Alain Calmat, l'un des meilleurs patineurs de son temps, est en quatrième année de médecine*», peut-on lire, toujours sous la plume de Louis Baudoin. Le Dr Calmat est même devenu par la suite député et ministre des Sports. Comme Roger Bambuck, quelques années plus tard...

«*On ne devient pas champion par hasard*», résume le préfacier de ces galeries de portraits. Dans les années 1960, on n'écrivait pas non plus leur geste de n'importe quelle façon. ●

PHILIPPE BRENOT

Champion cycliste, par Louison Bobet (1959), *Huit champions français* (1964) et *Nos Champions*, par Louis Baudoin (1969) ont paru dans la Bibliothèque Verte de Hachette. Également consulté : *50 exploits et récits sportifs* (Gründ, 1960).

